



Ozoir-la-Ferrière, le 29 septembre 2017

Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST  
Frédérique LAMBERT  
Directrice des Etudes Lycée  
Amandine JADAT  
Professeur organisateur

Aux Parents d'élèves de 2<sup>nde</sup>

## **CIRCULAIRE N°2017-18-027**

Chers parents,

Nous organisons un voyage à la découverte de l'Ouest américain pour les élèves de Seconde. Ce circuit, de Los Angeles à San Francisco, nous permettra d'explorer quelques uns des plus beaux parcs nationaux, des villes mythiques et des paysages à couper le souffle.

Ce "road trip" se fera en bus avec un guide francophone pour nous accompagner. Il aura lieu du **lundi 9 avril 2018 au mercredi 18 avril 2018 (10 jours / 8 nuits à l'hôtel)**. Il faut prévoir un budget de **2250 euros** par élève, assurance annulation comprise. Lors du voyage, 2 repas seront libres et à la charge des élèves.

Pour entrer aux Etats-Unis un passeport biométrique ou électronique est nécessaire, ou bien un visa. Vous devrez, si votre enfant n'a pas de passeport, effectuer la demande dès la confirmation d'inscription de votre enfant au voyage car les délais pour l'obtention sont fluctuants et parfois longs. Une demande d'autorisation pour voyager aux Etats Unis (ESTA) doit être faite par chacun des participants (14 \$). **Veillez attendre la réunion de préparation du voyage avant de faire cette demande.**

Ci-dessous un descriptif non-exhaustif du circuit :

JOUR 1 : Vol direct Paris Los Angeles sur vol régulier Air France / détente à Venice Beach l'après-midi  
JOUR 2 : Visite de **Los Angeles** (Downtown / Hollywood / Beverly Hills) et traversée du **désert de Mojave** jusqu'à Las Vegas  
JOUR 3 : **Route 66** / Visite du **Grand Canyon**  
JOUR 4 : **Monument Valley** / arrêt panoramique sur le barrage de Glen Canyon du **Lake Powell**  
JOUR 5 : Visite du parc de **Bryce Canyon**, passage par **Zion National Park** et soirée à **Las Vegas**  
JOUR 6 : Temps libre dans les magasins outlet de **Las Vegas** et route pour Bakersfield  
JOUR 7 : Visite du **Sequoia National Park**  
JOUR 8 : Visite de **San Francisco** et temps libre  
JOUR 9 : temps libre à San Francisco et vol direct pour Paris avec Air France (arrivée le lendemain JOUR 10)

Le voyage ne sera possible qu'avec un minimum de 25 élèves inscrits.  
Une réunion d'informations aura lieu ultérieurement.

## **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Si vous souhaitez que votre enfant assiste à ce voyage, veuillez remettre le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque d'acompte de 800€ à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse, dans le casier de Mme JADAT, au plus tard le 16 octobre 2017.

Le voyage vous sera facturé avec la scolarité du second trimestre. L'acompte versé figurera sur la ligne « solde antérieur ».

Toute augmentation du coût du transport au taux de change entraînerait une augmentation tarifaire au moment du solde du voyage.



## EN CAS D'ANNULATION

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES		
Garantie d'assurance et d'assistance	Montant maximum couvert TTC	Franchise par personne
<b>ANNULATION</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie, Accident, Décès</li> <li>Évènements aléatoires, indépendant de la volonté, imprévisible et justifiable</li> </ul>	6 000 € / personne 30 000 € / évènement	Aucune 70 € / personne
<b>ANNULATION TOTALE DU GROUPE SCOLAIRE Suite à :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Epidémie, y compris la grippe H1N1 et Ebola</li> <li>Attentat, Acte de terrorisme survenant en France ou à destination dans les 30 jours avant la date de départ et dans un rayon de 100 km du lieu de séjour</li> <li>Fermeture administrative de l'établissement scolaire à destination devant accueillir les enfants</li> <li>Décision du chef de l'établissement du fait de difficultés de circulation des moyens de transport utilisés ou de circonstances exceptionnelles au départ ou à destination mettant en jeu la sécurité du groupe</li> <li>En cas d'interdiction de voyager émise par le ministère de tutelle (le Ministère de l'Education Nationale) ou les autorités administratives locales (Préfectures, Mairies, Rectorats) concernant le pays de destination ou un pays traversé pour se rendre dans le pays de destination, et à condition que cette interdiction ne soit pas connue au moment de la réservation. Cette interdiction peut aussi émaner du Ministère des Affaires Etrangères ou du Ministère de l'Intérieur (renforcement du plan Vigipirate avec interdiction de voyager dans la ville ou zone de destination en France)</li> <li>Fermeture administrative totale de l'établissement scolaire décidée par une autorité gouvernementale ou préfectorale française suite à :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Grèves, émeutes, mouvements populaires</li> <li>Deuil national</li> <li>Situations à risques infectieux en contexte épidémique</li> <li>Acte de terrorisme au sein de l'établissement scolaire ou ses abords immédiat</li> </ul> </li> </ul>	50 000 € / évènement	10 % du montant des frais d'annulation minimum 20 € / personne maximum 80 € / personne
<b>RETARD D'AVION OU DE TRAIN</b>	120 € / personne	Seuil d'intervention : 4 heures
<b>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b>		
<b>Indemnisation sur frais réels avec un :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte, vol, détérioration et matériel de sport *</li> <li>Effets de 1ère nécessité &gt; 24h</li> </ul>	1 500 € / personne 150 € / personne	30 € / personne Aucune
<b>Indemnisation forfaitaire sans justificatifs :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte, vol, détérioration et matériel de sport *</li> <li>Effets de 1ère nécessité &gt; 24h</li> </ul>	300 € TTC / personne 75 € TTC / personne	30 € / personne Aucune
<b>INTERRUPTION TOTALE OU PARTIELLE DE SÉJOUR</b>		
Suite à un rapatriement médical, une interruption d'activité ou un retour anticipé	6 000 € / personne 30 000 € / évènement	Aucune
<b>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapatriment médical ou transport sanitaire</li> <li>Accompagnement lors du rapatriement ou transport</li> <li>Retour des enfants de moins de 15 ans</li> <li>Retour anticipé</li> <li>Présence en cas d'hospitalisation</li> <li>Frais d'hôtel d'un accompagnant ou d'un proche à votre chevet</li> <li>Frais de prolongation du séjour sur place pour un accompagnant</li> <li>Remboursement des frais médicaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>pour les séjours en UE</li> <li>pour les séjours hors UE</li> </ul> </li> <li>Avance des frais d'hospitalisation               <ul style="list-style-type: none"> <li>pour les séjours en UE</li> <li>pour les séjours hors UE</li> </ul> </li> <li>Urgences dentaires</li> <li>Rapatriment du corps</li> <li>Frais funéraires nécessaire au transport</li> <li>Transmission de messages</li> <li>Frais de secours et de recherche</li> <li>Avance de la caution pénale</li> <li>Paiement des honoraires</li> <li>Envoi de médicaments</li> <li>Avance de fonds à l'étranger</li> <li>Maladie ou accident d'un de vos enfants mineurs ou handicapés</li> </ul>	Frais réels Titre de transport Titre de transport Titre de transport Titre de transport 80 € / jour pendant 5 jours 80 € / jour pendant 5 jours 150 000 € / évènement 500 000 € / évènement 150 000 € / évènement 500 000 € / évènement 300 € Frais réels 2 000 € Frais de transmission 3 000 € / personne et 6 000 € / évènement 5 000 € 1 000 € Frais d'envoi 1 000 € Frais de transport	Aucune
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Capital en cas de décès</li> <li>Capital en cas d'invalidité permanente</li> <li>Cumul par évènement</li> </ul>	15 000 € / personne 15 000 € / personne 1 524 000 € / évènement	Aucune 10% du taux d'invalidité Aucune

Dans un souci d'éducation, nous vous prions de croire, chers parents, en l'assurance de nos sentiments dévoués et cordiaux.

Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST

Frédérique LAMBERT  
Directrice des Études Lycée

Amandine JADAT  
Professeur organisateur



**TALON RÉPONSE A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT A Mme JADAT  
avant le 16 octobre 2017, accompagné d'un chèque d'acompte de 800 €  
à établir à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse (Délai de rigueur pour les réservations).**

### CIRCULAIRE N°2017-18-027 : Voyage U.S.A. Ouest 2<sup>nd</sup>e

Mme, M ..... parents de ..... en classe de .....

Autorisent  N'autorisent pas

leur enfant à participer au voyage aux U.S.A. Ouest

Date :

Signature :



web